

Les classes de risques d'après la norme NF EN 335-2

Classes de risque	Emplois du bois	Essences naturellement résistantes	Présence de		Présence de champignons
			Termites xylophages	Insectes	
1	Bois hors sol, toujours sec, à l'abri de l'humidité Exemples: escalier, parquet, et menuiserie intérieure	<u>presque toutes sauf</u> résineux : sapin, épicéa feuillus : hêtre, érable	OUI dans les régions infestées	OUI	NON
2	Bois sec, hors sol, dont la surface est humidifiée temporairement ou accidentellement. Exemples: charpente, ossature correctement ventilée	<u>résineux</u> : mélèze, pin, douglas, cèdre rouge <u>feuillus</u> : noyer, chêne, châtaignier, robinier	OUI dans les régions infestées	OUI	OUI moisissures à la surface
3	Bois hors sol, non couvert, soumis à des alternances humidité / sécheresse Exemples: fenêtre, bardage.	<u>résineux</u> : cèdre rouge <u>feuillus</u> : chêne, châtaignier, robinier	OUI dans les régions infestées	OUI	OUI Pourritures
4	Au contact du sol ou de l'eau douce et exposé en permanence à l'humidité. Exemples : balcons, poteaux et coursives...	<u>feuillus</u> : robinier <u>essences tropicales</u> : iroko, bété, makoré...	OUI	OUI	OUI pourritures profondes (sur tout le volume)
5	Au contact permanent de l'eau de mer. Exemples: piliers, pontons et bois immergés.				OUI pourritures profondes (sur tout le volume)